

Brève de sécurité

Mai 2009

Tout feu tout flamme pour des grillades sûres!

Pour ne pas gâcher une belle soirée grillades par des brûlures évitables, suivez les conseils du bpa.

Installer

Le gril doit être stable et installé sur une surface plane, ininflammable. Des objets ou matériaux extrêmement inflammables tels que réserve de bois, meubles de jardin, pare-vue en roseaux, façades en bois etc. doivent se trouver à un mètre au moins du gril.

Allumer

Utilisez des allume-feu solides tels que pâte, cubes ou copeaux de bois, mais jamais d'alcool à brûler ou d'essence.

Griller

Protégez-vous des éclaboussures de graisse en portant des gants et en utilisant des pinces longues. Surveillez les enfants qui se trouvent à proximité du gril.

Eteindre

Eteignez les braises avec de l'eau ou laissez-les refroidir une journée dans un récipient ininflammable avant de les éliminer. Grils à gaz: fermez l'arrivée de gaz en tournant le bouton de commande sur «off» et en fermant aussi la valve de la bouteille.



bpa – Bureau de prévention des accidents
Hodlerstrasse 5a
CH-3011 Berne
Tél. +41 31 390 22 22
Fax +41 31 390 22 30
info@bpa.ch
www.bpa.ch